

# MOBILISEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE POUR WORLDSKILLS FRANCE !

- > Pour valoriser les métiers et les secteurs
- > Pour promouvoir les voies de formations professionnelles
- > Pour assurer la préparation de l'équipe nationale en vue des compétitions internationales



## QUI SOMMES-NOUS ?

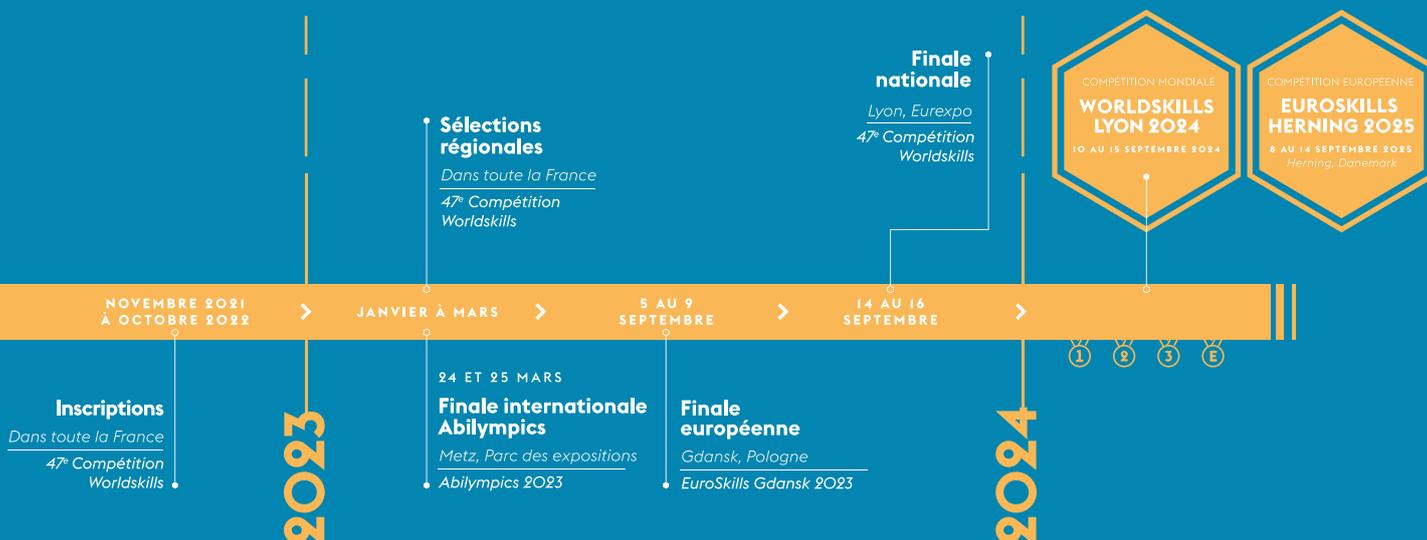
Nous sommes un mouvement au service de **la jeunesse** et de **la fierté des métiers**. Association reconnue d'utilité publique, notre objectif est de **diffuser la connaissance des métiers** auprès de tous à travers des compétitions qui mettent en avant **l'excellence et la passion** de notre jeunesse. Nous travaillons donc à une **meilleure reconnaissance** de tous les métiers.

## 47<sup>e</sup> COMPÉTITION WORLDSKILLS À LYON EN 2024

La France accueillera à Lyon la 47<sup>e</sup> WorldSkills Competition en 2024, **plus grande compétition des métiers au monde**. Une vitrine exceptionnelle pour **valoriser** au travers de notre équipe nationale les **savoir-faire et l'excellence française** dans plus de **60 métiers**.

Pour s'y préparer, WorldSkills France, l'association chargée de la coordination des compétitions, **organisera une finale nationale à Lyon en 2023**. C'est à l'issue de cette finale que sera constitué l'équipe de France des métiers qui défendra nos couleurs à l'international.

## NOS PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS À VENIR



## I ENGAGEZ VOUS POUR LA JEUNESSE

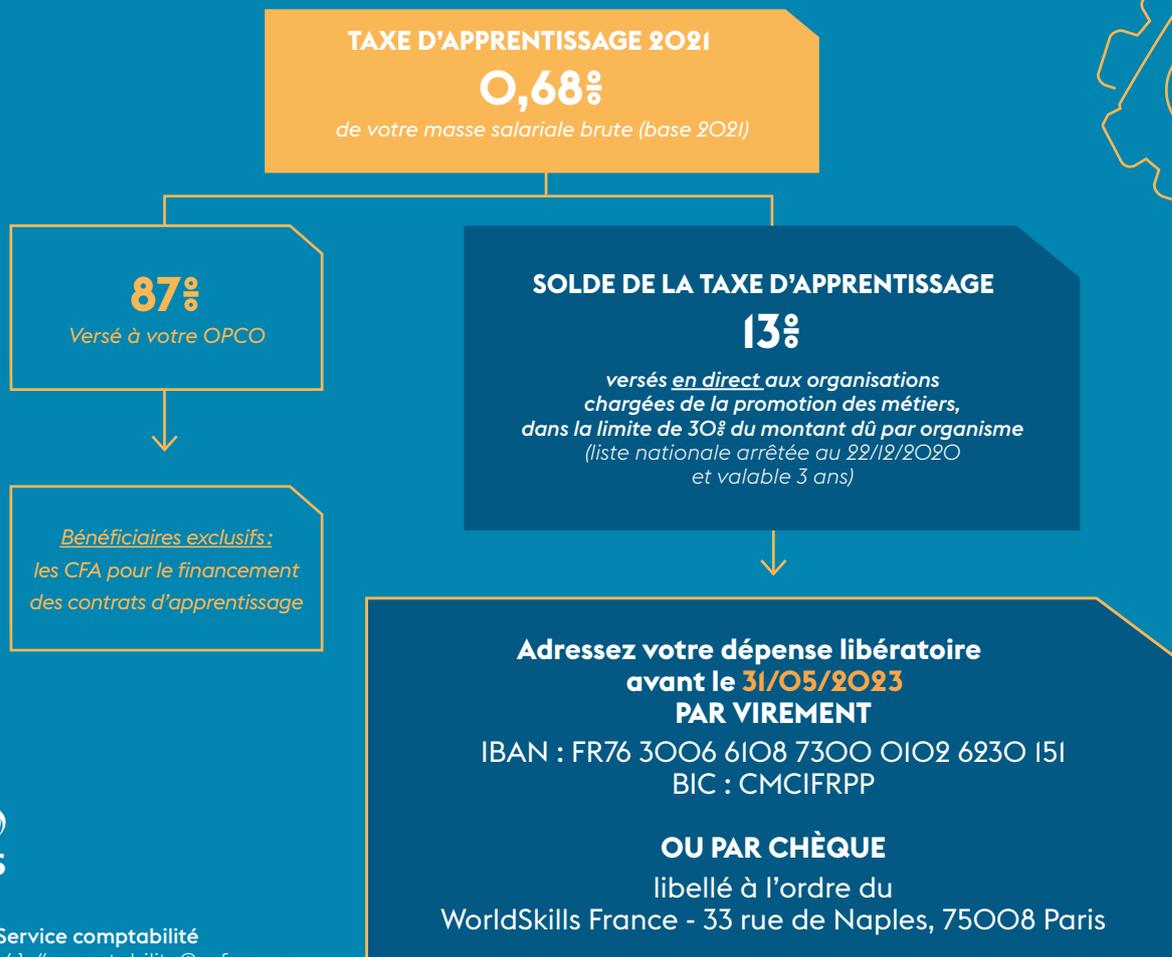
WorldSkills France est une association reconnue d'intérêt général inscrite sur la liste des organismes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage par l'arrêté du 22 décembre 2020 (arrêté valable 3 ans). WorldSkills France a pour mission de :

- Promouvoir largement l'alternance, les métiers et secteurs et auprès des jeunes et des acteurs de l'orientation.
- Organiser en France les compétitions WorldSkills, vitrines de promotion et de valorisation des métiers et des voies de formations professionnelles.
- Sélectionner et préparer l'équipe de France des métiers, avec l'appui d'un vaste réseau de professionnels, formateurs bénévoles et établissements de formation.

La composition de son conseil d'administration :



## LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



  
worldskills  
France

Chrystèle Rigot - Service comptabilité  
+33 (0)1 40 28 18 61 // comptabilite@cofom.org

 worldskills-france.org

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

## BORDEREAU DE VERSEMENT

à retourner à [comptabilite@cofom.org](mailto:comptabilite@cofom.org) avant le 31 mai 2023



<b>RAISON SOCIALE :</b>	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Siret :	Code NAF :
<b>DESTINATAIRE DU REÇU LIBÉRATOIRE*</b>	<b>CONTACT À REMERCIER*</b>
M. Mme	M. Mme
Prénom :	Prénom :
Nom :	Nom :
Fonction :	Fonction :
Courriel :	Courriel :
Tél. :	Tél. :

### MONTANT DU VERSEMENT AVANT LE 31 MAI 2023

Masse salariale : \_\_\_\_\_

Solde 13% : \_\_\_\_\_

Montant maximum à verser à WorldSkills France (30% des 13%) : \_\_\_\_\_

**TOTAL VERSÉ**

€

### MODALITÉS DE VERSEMENT

<b>Par CHÈQUE</b> à l'ordre de WorldSkills France :	<b>Par VIREMENT</b>
<b>N° de chèque :</b>	<b>Libellé à indiquer :</b> TA2023 (ou TA solde 2022)
<b>Date :</b>	<b>Titulaire :</b> WorldSkills France
<b>Banque :</b>	<b>Domiciliation :</b> CIC SAINT PAUL
	<b>IBAN :</b> FR76 3006 6108 7300 0102 6230 151
	<b>BIC :</b> CMCIFRPP

Afin de recevoir votre reçu libératoire pour acquittement fiscal, merci de renvoyer les éléments dûment renseignés:

**par email à :** [comptabilite@cofom.org](mailto:comptabilite@cofom.org)

**ou par courrier à :** WorldSkills France, 33 rue de Naples, 75008 PARIS

\*Les informations collectées dans ce formulaire ne seront utilisées que dans le cadre du traitement de la taxe d'apprentissage. Ces données seront stockées dans notre outils CRM (Customer Relationship Management) et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez également d'un droit d'opposition, droit à l'effacement, et d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez saisir notre service dédié à l'adresse : [secretariat@cofom.org](mailto:secretariat@cofom.org).